

Réunion extraordinaire du CE du 2 juillet 2010

La réunion CE s'est tenue, vendredi matin, en présence des élu(e)s CFDT, Janine Ricoti – Gauthier Delrieu – Paul Jasper – Denis Lacourcelle – Philippe Lepage – Philippe Faury – Guy Dekerle – Emmanuel Vidal et du représentant syndical de la CFDT Alain Darmendrail.

Désignation des membres du bureau :

Secrétaire CE :

Emmanuel VIDAL élu.

Secrétaire adjoint :

Janine Ricoti élue.

Trésorier :

Philippe Lepage élu.

Designation des présidents de commissions :

Commission logement : Elu à l'unanimité Jacques Dassé (CGT).

Commission aides aux études : Elu à l'unanimité Olivier Bonneau (CGC).

Commission formation : Elu à l'unanimité Philippe Lepage (CFDT).

Elections des représentants au C.C.E :

Une fois les élections CE passées, les élus doivent élire leurs représentants au CCE

collège			CFDT	CGT	CGC	
1er collège	Suppléant	Philippe Faury (CFDT)	4		Abstention	ELU
		Yohan Pereira Da Silva (CGT)		3	Abstention	
2ème collège	Titulaire	Janine Ricoti (CFDT)	4		Abstention	ELU
		Pierre Etchegoyen (CGT)		3	Abstention	
	suppléant	Paul Jasper (CFDT)	4		Abstention	ELU
		Pierre Etchegoyen (CGT)		3	Abstention	
3ème collège	titulaire	Philippe Lepage (CFDT)	4			
		Didier Ordiera (CGC)		3	1	ELU

La CGT a délibérément choisi de faire battre le candidat de la CFDT pour faire élire celui de la CG...C :

Et pourtant, avant et pendant la réunion, la CFDT a proposé à la CGT que des discussions s'engagent au niveau société afin d'arriver à trouver un accord qui ferait que la CFDT abandonnerait le poste de suppléant du 2^{ème} collège à la CGT comme nous l'avons déjà fait ces 2 dernières années. La CGT a déclaré en séance qu'elle refusait la discussion que nous propositions. Sans plus d'explication que le refus de la discussion, la CGT a voté pour le candidat présenté par la CGC pour le poste de titulaire au 3^{ème} collège.

Les salarié(e)s du 1^{er} collège ont élu 2 membres CGT pour les représenter. **Ces 2 élus ainsi que celui du 2^{ème} collège ont levé la main en séance pour les donner à la CGC et ainsi faire élire le candidat présenté par la CGC.**

Résultat :

Les salarié(e)s qui, jeudi dernier, ont voté pour la CGT voient leur vote détourner de la CGT vers la CGC par les élus de la CGT.

L'objectif :

Priver la CFDT d'un siège et d'un vote lors des réunions du CCE. En agissant ainsi, la CGT donne un vote de plus à la CGC au CCE et en enlève un à la CFDT.

Les conséquences :

Cette nouvelle situation rendra beaucoup plus difficile par exemple le vote d'une expertise efficace en cas de plan social par exemple. Les victimes des manœuvres de la CGT avec son allié de circonstance (la CGC) sont en premier lieu les salariés.

La CGT pourra toujours employer tous les arguments mêmes les pires qu'elle veut, rien n'effacera son geste. Dans son tract de vendredi, la CGC appelle cela un coup de théâtre. Pour les salariés qui, jeudi, ont voté CGT, c'est une trahison de leurs votes.